

PROJET DE LOI ORGANIQUE N°1/..... DU/...../2022 PORTANT DELIMITATION DES PROVINCES, DES COMMUNES, DES ZONES, DES COLLINES/QUARTIERS DE LA REPUBLIQUE DU BURUNDI

EXPOSE DES MOTIFS

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Le Burundi compte actuellement 18 provinces, 119 communes, 339 zones et 2910 collines ou quartiers sur une superficie de 27834 km². Le redécoupage-regroupage territorial est une tradition administrative. En effet, depuis l'indépendance plusieurs redécoupage-regroupages administratifs ont été opérés :

- La Constitution du Royaume du Burundi du 16 Février 1962 stipule en son article premier que « Le Burundi est un royaume divisé en 8 provinces qui sont : Bubanza, Bujumbura, Bururi, Gitega, Muramvya, Muyinga, Ngozi et Rutana ;
- L'arrêté-loi n°007/767 du 01/09/1965 réorganisait les différentes entités administratives. Le pays était alors divisé en provinces et arrondissements et plusieurs anciennes communes devinrent des zones ;
- Le décret-loi n°1/29 du 24 septembre 1982 portant délimitation des provinces et communes de la République du Burundi supprima les arrondissements et en érigeant ces derniers en provinces à l'exception de celui d'Isale. Le nombre passa de 8 provinces à 15 provinces avec 114 communes ;
- Le décret-loi n°1/40 du 26 novembre 1992 portant délimitation du périmètre urbain de Bujumbura avec un statut d'assimilation à une commune ;
- La loi n°1.006 du 10 décembre 1998 portant création de la province de Mwaro et celle-ci devient la 16^{ème} province de la République du Burundi ;
- La loi n°1/016 du 25 mai 2005 portant organisation de l'administration communale, la Mairie de Bujumbura est considérée comme une province et les zones assimilées aux communes ;
- La loi n°1/02 du 25 janvier 2010 portant révision de la loi n°1/016 du 20 Avril 2005 portant organisation de l'administration communale ;
- La loi n°1/33 du 28 Novembre 2014 portant révision de la loi n°1/02 du 25 Janvier 2010 portant organisation de l'administration communale qui, en son article 123 dispose que « Le périmètre urbain de Bujumbura est érigé en une province « Mairie de Bujumbura » avec 3 communes ;

- La loi n°1/10 du 26 mars 2015 portant création de la province de Rumonge et délimitation des provinces Bujumbura, Bururi et Rumonge.

De par la succession de ces différents actes législatifs et réglementaires, nous constatons que certaines entités ont été soit créées par une loi organique, soit par une simple ordonnance ministérielle. Cette situation ne saurait perdurer parce qu'elle entre en contradiction avec les articles 3, 164 3°, 269 et 270 de la Constitution de la République du Burundi.

Le présent redécoupage-regroupage administratif se fonde sur les éléments suivants :

1. Redécoupage-regroupage administratif, une stratégie de mise en œuvre de la Politique Nationale de Décentralisation.

La décentralisation vise à organiser un pays en territoires viables, compétitifs et porteurs de développement durable et à repenser le système territorial notamment dans une perspective de développement économique local durable.

Au niveau de la viabilité, le Burundi compte aujourd'hui 18 provinces, 119 communes, 339 zones et 2910 collines ou quartiers. Rien qu'à considérer la taille de la commune actuelle, on constate qu'étant donné que le Burundi a une superficie de 27.834 Km², la superficie moyenne est de 230 km² par commune. Une telle dimension ne peut pas garantir un territoire viable, il faut un ensemble géographique plus vaste capable de présenter des opportunités de développement, un espace où peut s'épanouir un partenariat public privé et favorable aux investissements de toute nature sans disperser les efforts et les moyens financiers. Le présent redécoupage-regroupage propose que la commune actuelle ait une superficie moyenne de 662 Km². De plus est, le redécoupage-regroupage administratif est une stratégie politique, visant à diminuer les charges des communes et à élargir l'assiette fiscale.

2. Les orientations politiques de « Reta Mvyeyi, Reta Nkozi »

~~Le Gouvernement issu des élections de 2020 a placé la consolidation du processus de la politique nationale de décentralisation au centre de ses préoccupations. Reta mvyeyi, Reta nkozi veut faire du citoyen l'alpha et l'oméga de son propre développement : citoyen acteur, citoyen bénéficiaire. La volonté politique de procéder à un nouveau redécoupage-regroupage administratif est guidée par la~~

nouvelle vision du développement « Reta Mvyeyi, Reta Nkozi » qui elle-même s'inspire de la politique nationale de décentralisation inaugurée depuis 2005. Cette vision met l'accent sur la participation citoyenne et l'organisation communautaire comme stratégie porteuse d'un développement participatif, inclusif et durable. « Turikumwe Twese birashoboka ».

La nouvelle dynamique agricole fondée sur la spécialisation régionale et les approches filières du développement des spéculations agricoles visent la valorisation du territoire et jettent les bases du Développement Economique Local « DEL ». Les spécialisations régionales dépassent les limites géographiques actuelles des structures administratives et militent en faveur d'un nouveau redécoupage-regroupage administratif conforme à cette nouvelle stratégie du développement.

3. Le redécoupage-regroupage administratif, harmonisé avec les organisations administratives des pays de la sous-région (CEPGL) et de l'EAC (Rwanda, RDC, Tanzanie)

De l'analyse comparée de la décentralisation dans les pays de la Communauté Economique Est Africaine, il a été constaté qu'en regard à sa superficie et à sa population, le BURUNDI est le seul pays qui a encore de nombreuses entités territoriales.

- Le Rwanda dont la superficie et la population est à peu près égale à celle du Burundi n'a que 30 districts (communes) et transfère 30% de son PIB au titre de transfert de l'Etat aux Collectivités locales pendant que le Burundi avec 119 communes, ne transfère que 5,28% de son PIB aux Collectivités territoriales décentralisées.
- La Tanzanie dont la superficie est plus de dix fois supérieures à celle de notre pays n'a que 169 districts et transfèrent 26% de son PIB (décentralisation)
- Le Kenya avec 47 comtés transfère 15% (dévolution). Il en est de même de l'Uganda qui n'a que 136 districts (communes) et transfère 30% de son PIB aux districts (Dévolution)

Le Burundi doit s'ajuster par rapport aux pays de la sous-région car, ici également il arrive qu'en matière de gestion sécuritaire commune, plusieurs autorités font face à un seul interlocuteur qui a un territoire plus vaste et frontalier avec les provinces limitrophes du Burundi.

4. La création des entités territoriales financièrement viables.

Les 119 communes du pays avec une superficie moyenne de 230 km² ne peuvent pas être des communes viables. Il faut des communes viables capables de remplir les missions lui conférées par la loi. En effet la loi communale de 2020 précise le rôle de la commune « La commune est chargée

de la gestion des intérêts locaux de la population de son ressort. Elle assure les services publics répondant aux besoins de la population de son ressort et qui ne relèvent pas, de par leur nature, leur importance ou par leur détermination de la loi, de la responsabilité directe de l'Etat »

L'article 6 quant à elle stipule que « La commune constitue la base du développement économique et social de la population établie sur son territoire. Ses organes doivent veiller constamment à promouvoir le développement sur tous les plans »

L'ancrage social de la démocratie participative : La décentralisation procède par une redistribution des rôles entre l'Etat et des entités décentralisées considérées comme des lieux de proximité, des échelles pertinentes pour une auto-prise en charge des problèmes par les populations. Plus concrètement, la décentralisation vise à travers un transfert de compétences la participation active de l'ensemble de la population à la définition et à la mise en œuvre des politiques de développement économique et social de leur localité. Les résultats attendus d'un processus de Décentralisation sont d'une part le développement local et communautaire, et d'autre part la démocratie locale et la bonne gouvernance.

5. Une administration de proximité au service du citoyen

La décentralisation constitue une stratégie de mise en œuvre du développement local qui concourt à offrir aux populations les services sociaux de base de qualité, une préoccupation des pouvoirs publics en général, des partenaires techniques et des collectivités locales en particulier. La décentralisation favorise l'émergence d'une démocratie centrée sur le citoyen par opposition à la démocratie centrée sur l'Etat. La commune est non seulement un pôle de développement mais aussi un centre des décisions prises localement par des autorités régulièrement élues et partant, bénéficiant d'une légitimité populaire. Le principe de la responsabilité mutuelle est un des caractéristiques d'une citoyenneté responsable (Twese biraturaba). Aujourd'hui il s'observe une tendance qui veut que le chef doit tout faire, il faut que l'autorité apprenne à déléguer une partie de ses pouvoirs suivant le principe de subsidiarité selon lequel une responsabilité doit être prise par le plus petit niveau d'autorité compétent pour résoudre le problème. C'est donc pour l'autorité publique, la recherche du niveau le plus pertinent et le plus proche des citoyens. Le niveau supérieur n'intervient que si le problème excède le niveau inférieur (principe de suppléance)

6. Modèle d'intégration politique et de cohésion sociale

En faisant de la commune la base du développement local et, en lui donnant une reconnaissance juridique et une autonomie de gestion, la décentralisation a fait de la commune un terrain neutre qui n'est pas normalement soumise au contrôle des partis politiques. Les populations ont des intérêts communs qui vont au-delà des divergences politiques : elles gagnent plus à être solidaires pour faire face à un ennemi commun qui est la pauvreté, la maladie, l'ignorance et les injustices sociales. Les intérêts de la communauté locale priment sur les intérêts individuels et la mobilisation communautaire devient dès lors facile lorsqu'il s'agit de conjuguer des efforts pour résoudre un problème qui handicape le bon fonctionnement de la communauté.

Les conflits naissent à la base et doivent trouver des solutions à la base. Quand les gens se groupent autour d'un objectif commun, la reconnaissance des intérêts individuels cessent de primer sur l'intérêt général. Aujourd'hui les communes rivalisent d'ardeur dans la construction des infrastructures communautaires comme les écoles, les centres de santé, le programme de reboisement etc. Au cours des 15 dernières années, chaque commune a construit des écoles fondamentales, des écoles techniques et professionnelles et des centres de santé, la population a fourni la main d'œuvre et les matériaux locaux de construction

Le développement de la commune devrait faire l'unanimité étant donné que le Plan communal de développement communautaire, élaboré de manière participative et ascendante, est le seul document d'orientations stratégiques de la planification communale. Le territoire devient un cadre d'actions et de mobilisation des acteurs locaux.

7. Une stratégie efficace de lutte contre la pauvreté

Les collectivités territoriales sont des démembrements de l'Etat à qui il a attribué des prérogatives des pouvoirs publics et auxquelles il a transféré des ressources humaines, techniques et financières. Parmi les actions envisagées pour renforcer le développement local, l'Etat a accordé une aptitude juridique aux communes à faire leurs Plans Communaux de Développement Communautaire, des plans glissants dont l'objectif est de doter les communes d'un véritable outil de plaidoyer et de négociation des financements pour les investissements communaux. Ces plans sont l'expression des priorités des populations à la base et sont spécifiques à chaque entité décentralisée. Le but ultime de ces plans est d'impulser un développement durable, équilibré et inclusif pour lutter contre la pauvreté et toutes les autres formes de vulnérabilité (la maladie, ignorance, la mauvaise gouvernance, les conflits sociaux etc.).

8. Cadre d'éclosion du Partenariat Public Privé

L'un des défis majeurs auxquels les communes du Burundi sont confrontées est le manque de ressources propres. Or dans ces conditions, la décentralisation serait un leurre. Cette situation rend aléatoire la crédibilité des collectivités territoriales et pose même le problème de la viabilité financière des communes. Les communes rurales du Burundi sont majoritairement pauvres et mobilisent à peine le budget de fonctionnement. Dans leur structure actuelle, le problème de la faiblesse des moyens financiers se posent en termes de survie de la commune.

La décentralisation ne peut pas réussir pour des communes ayant des ressources humaines, matérielles et financières insuffisantes, l'Etat lui-même ayant des ressources très limitée à transférer.

Si le rôle de l'Etat est capital dans le financement de la décentralisation, les collectivités territoriales doivent ouvrir la porte aux opérateurs économiques privés dans le cadre du Partenariat Public et Privé. En effet, il y a des communes qui disposent de peu de ressources financières mais qui comptent parmi ses citoyens des opérateurs économiques, des hommes d'affaires et des intellectuels. La commune devrait capter toutes ses énergies et les mettre au service de la communauté. L'initiative privée est un poumon d'oxygène pour les collectivités territoriales en ce sens que la commune est appuyée par des opérateurs économiques pour l'augmentation de la production or, quand la production augmente, les revenus des ménages augmentent et l'assiette fiscale de la commune augmente par le biais de la perception de la taxe communale.

9. Diminution des charges de l'Etat envers les communes

Les communes, tout comme les provinces pèsent lourdement sur le budget de l'Etat et constituent un lourd fardeau pour le trésor public. Imaginez un budget pour payer 119 administrateurs communaux, 18 gouverneurs, leurs moyens de déplacement et d'autres charges inhérentes à leurs fonctions. Si ces interventions sont réduites à 5 gouverneurs de province et 42 communes, l'Etat pourrait économiser d'importantes ressources financières qu'il pourrait affecter à d'autres interventions.

10. Diminution des charges des communes et augmentation de l'assiette fiscale

~~La diminution du nombre de communes sera sans doute accompagnée par toute une série de~~ réformes notamment la réforme sur la fiscalité communale, la loi portant modalités de transfert des compétences de l'Etat aux communes et la mise en place d'une fonction publique communale. La modernisation de la commune permettra de recruter un personnel suffisant, bien formé et motivé, ce

qui va influencer sur la capacité de mobilisation des ressources et partant l'augmentation de l'assiette fiscale tout en, minimisant les dépenses liées à la charge du personnel

II. PROCESSUS DU REDECOUPAGE-REGROUPEMENT ADMINISTRATIF DES PROVINCES, DES COMMUNES, DES ZONES ET COLLINES/QUARTIERS

A. LA DEFINITION DES CRITERES DU REDECOUPAGE-REGROUPEMENT/REGROUPEMENT ADMINISTRATIF

En vue de procéder à un redécoupage-regroupement/regroupement réaliste, il a été d'abord défini participativement les critères du redécoupage-regroupement regroupement qui sont les suivants :

- Proximité géographique et réalités sociologiques ;
- Délimitation en tenant compte des spécificités et des potentialités des structures déconcentrées et décentralisées ;
- Détermination du nombre des communes en tenant compte de la viabilité économique et financière des communes ;
- Regroupement des zones et collines en fonction de la taille de ces structures, des barrières naturelles et du nombre d'habitants
- Complémentarité et développement équilibré des entités administratives décentralisées ;
- Référence aux politiques nationales et Stratégies sectorielles du développement (Plan National de Développement du Burundi et Document de Politique Nationale de Décentralisation (2018-2027) ;
- Expériences du passé en matière d'évolution de l'organisation administrative du Burundi ;
- Capitalisation des expériences des Sociétés Régionales de développement et enfin ;
- Prise en compte de la dimension démographique ;
- Disponibilité des infrastructures socio-économiques de la commune ;
- Existence de barrières naturelles ;
- Accessibilité des services de proximité ;
- Référence aux districts sanitaires là où c'est possible.

Sur base de ces critères, les résultats atteints sont les suivants : 5 nouvelles provinces, 42 nouvelles communes, 447 zones et 3036 collines ou quartiers.

B. NOUVELLES ENTITES PROVINCIALES

N°	Nom de la province	Chef-lieu de la province	Anciennes circonscriptions
1.	BUJUMBURA	Mairie de Buja	<ul style="list-style-type: none"> - Bujumbura-Mairie - Bubanza - Cibitoke - Bujumbura + les communes de Muhuta et Bugarama de l'ancienne province de Rumonge - La zone Ryarusera, les collines Kirama, Kavya et Gatebe de la zone Bugarama en commune Muramvya
2.	BUHUMUZA	Cankuzo	<ul style="list-style-type: none"> - Cankuzo, - Muyinga - Ruyigi
3.	GITEGA	Gitega	<ul style="list-style-type: none"> - Gitega amputée de la zone Mahwa de l'ancienne commune de Ryansoro - Mwaro - Muramvya amputée : <ul style="list-style-type: none"> ✓ de la zone Busangana ✓ la zone Ryarusera en commune Muramvya ✓ les collines Busekera, Kigereka et Shumba de la zone Bukeye ✓ et les collines Kigarama, Gatebe et Kavya de la zone Bugarama en commune Muramvya - Karusi
4.	BURUNGA	Makamba	<ul style="list-style-type: none"> - Makamba - Rutana - Rumonge amputée des anciennes communes Muhuta et Bugarama de l'ancienne province Rumonge - Bururi + la zone Mahwa de l'ancienne commune Ryansoro rattachée à la commune Matana de la nouvelle province Burunga
5.	BUTANYERERA	NGOZI	<ul style="list-style-type: none"> - Ngozi - Kirundo - Kavanza - la zone de Busangana et les collines Busekera, Kigereka et Shumba de l'ancienne zone

			Bukeye de l'ancienne commune Bukeye
--	--	--	--

C. JUSTIFICATIONS DU CHOIX ET DE LA PERTINENCE DE LA COMPOSITION DES NOUVELLES PROVINCES.

1. LA NOUVELLE PROVINCE DE BUJUMBURA :

La nouvelle province de Bujumbura est constituée par les anciennes provinces de Bujumbura, Cibitoke, Bubanza et Bujumbura Mairie. Dans la nouvelle province, il a été rattaché les communes Bugarama et Muhuta de l'ancienne province de Rumonge, de la zone Ryarusera et les collines Kavya, Gatebe et Kirama de la zone Bugarama de l'ancienne commune Muramvya. Le rattachement de certaines collines de la zone Bugarama de la commune Muramvya est motivé par des raisons de proximité géographique car les collines concernées sont plus proches d'Isare que de Muramvya

Les communes Bugarama et Muhuta se trouvaient dans l'ancienne province de Bujumbura avant Mars 2015 qui avaient été transféré dans la province Rumonge en vertu de la Loi n° 1/10 du 26 mars 2015 portant création de la province Rumonge et délimitation des provinces Bujumbura, Bururi et Rumonge. Le rattachement de ces communes se justifie non seulement pour des raisons de proximité géographique mais aussi grâce aux liens historiques qui existent entre ces dernières et les autres communes de Bujumbura. C'est donc des retrouvailles et les représentants des populations ont salué cette action. Ce sont des provinces qui, toutes se retrouvent à l'Ouest et Nord-Ouest du pays. Toutes ces anciennes provinces longent le littoral du lac Tanganyika et sont frontalières avec la RDC. Elles partagent également une grande partie de la plaine de l'Imbo et partant ont des terres fertiles, propices à l'irrigation et de ce fait exploitables toutes les saisons et toute l'année. Elles ont aussi de grandes ressemblances car, par le passé elles ont été des terres de migrations des gens en provenance des régions surpeuplées de Muramvya, Ngozi, Kayanza et dans une moindre mesure la région du Mugamba. L'autre caractéristique est que ces anciennes provinces sont majoritairement rizicoles et de ce fait peuvent s'organiser en coopératives et constituer le grenier du pays. La route Bujumbura-Cibitoke –Ruhwa est un axe stratégique pour le développement du commerce intérieur et transfrontalier (échanges commerciaux avec le Rwanda et la RDC). Le choix de Bujumbura-Mairie comme chef-lieu réside dans le fait qu'il existe beaucoup d'infrastructures socio-économiques. L'autre caractéristique non négligeable est que ces anciennes provinces sont concernées par la gestion sécuritaire de la Kibira et de la frontière avec la RDC par une même autorité administrative.

Le choix du nom de Bujumbura comme appellation de la nouvelle province a fait l'unanimité et qui en plus, est la capitale économique du pays.

2. LA NOUVELLE PROVINCE DE BUHUMUZA

La nouvelle province de Buhumuza est constituée par les anciennes provinces de nord-est et ont en commun non seulement la frontière avec la Tanzanie mais aussi et surtout partagent le parc national de la Ruvubu et de la rivière Ruvubu. Ce parc tout comme cette rivière constitue un élément fédérateur pour les trois anciennes provinces constitutives de la nouvelle province de Buhumuza.

C'est une province relativement peu peuplée avec encore des espaces propices à l'intégration agrosylvo-pastorale. La nouvelle province de Buhumuza n'est pas encore un monde plein et la densité de la population est encore relativement faible. C'est une région à forte potentialités agricoles et touristiques et l'organisation du monde rural en coopératives de production pourrait faire de cette région un véritable grenier du pays en général et de la nouvelle province en particulier. Il existe des échanges fructueux avec les provinces frontalières de Kigoma et de Kagera et ce commerce transfrontalier joue un rôle important au niveau de l'intégration du pays dans la Communauté Economique de l'Afrique de l'Est à travers la construction du nouveau barrage de Rusumo Falls (Giteranyi).

Le choix de Cankuzo comme chef-lieu de la nouvelle province est justifié par sa position centrale par rapport aux anciennes provinces de Ruyigi et Muyinga. Les axes bitumés Muyinga-Cankuzo et Cankuzo-Ruyigi constituent des points de désenclavement de la nouvelle province. La création de la nouvelle province de Cankuzo permettra une gestion sécuritaire de la frontière par une même autorité administrative. Aussi la position du Gouverneur de Buhumuza sera renforcée quand il s'agira d'échanger avec son homologue Tanzanien sur les questions relatives au bon voisinage. Avant c'était 3 gouverneurs burundais qui devaient négocier avec un seul Gouverneur de la Région de Kagera ; ou au mieux 5 Gouverneurs qui devaient échanger avec deux gouverneurs des Régions de Kagera et de Kigoma. Aujourd'hui et selon les cas deux gouverneurs de la Région de Kagera et de Kigoma auront comme interlocuteurs les Gouverneurs de Buhumuza et Burunga.

~~3. LA NOUVELLE PROVINCE DE GITEGA~~

Elle est constituée des anciennes provinces Gitega amputée de la zone Mahwa, de Karusi, ancien arrondissement de la province Gitega, et des provinces Mwaro et Muramvya amputée de la zone

Ryarusera, de trois collines de la zone Bugarama, de de la zone Busangana et de trois collines de la Zone Bukeye qui jusque dans les années 1980 constituaient une seule province : la province de Muramvya. Les provinces de Mwaro et de Muramvya sont des régions propices au développement des cultures vivrières en haute altitude et à l'instar des régions du Mugamba. Elles font la culture du blé (Minoterie de Muramvya), Gitega et Karusi sont des régions également caractérisées par la culture du café. C'est-à-dire donc que cette région est fortement monétarisée et de surcroît favorable aux échanges commerciaux. Elles peuvent constituer des greniers pour la nouvelle capitale politique du Burundi, la route macadamisée Muramvya- Gitega -Karusi est un axe routier très important pour le développement des échanges entre ces anciennes entités administratives, il en est de même de la route Gitega-Mwaro.

Le choix de Gitega comme chef-lieu de la nouvelle province est justifié par le fait que cette capitale politique dispose de beaucoup d'infrastructures socio- économiques comme les bureaux, les routes macadamisées et la position centrale. C'est aussi un important pôle de développement économique pour la province. Il est relié à ces anciennes provinces par des routes goudronnées, ce qui est un atout majeur pour stimuler le développement économique de la localité.

4. LA NOUVELLE PROVINCE DE BURUNGA

La nouvelle province BURUNGA est constituée par les anciennes provinces de Bururi, Makamba, Rutana et Rumonge. L'actuelle province Rumonge a été amputée des communes Bugarama et Muhuta. La zone Mahwa de l'ancienne commune de Ryansoro, province Gitega est aujourd'hui rattachée à la nouvelle commune de Matana de la nouvelle province Burunga. De par le passé les provinces Bururi, Rumonge, Makamba ont constitué une seule province. Rumonge et Bururi ne se sont séparés qu'en 2015, Makamba tout comme une partie de Rutana ont constitué un arrondissement de la province de Bururi avant le redécoupage-regroupage administratif de 1982.

De plus, les provinces Rutana et Makamba constituent des zones de peuplement des gens venus principalement de la région du Bututsi-Mugamba, Kirimiro. C'est une région où depuis longtemps se sont développés des échanges commerciaux entre les différentes localités en guise de complémentarité spécialement entre la zone des plateaux et les régions de l'Imbo et du Moso. Ce sont des régions majoritairement touristiques : Failles des Allemands (Nyakazu), Chutes de Shanga (Karera), Source du Nil, eaux thermales de Rutovu, Muyange (Bururi) et Mugara (Rumonge), Réserves forestières de Kigwena (Rumonge), et Bururi, réserve forestière de Rukambasi (Makamba)

et la chaîne de montagne de Inanzerwe (Makamba). L'exploitation concertée de toutes ces potentialités peut favoriser l'émergence d'une véritable industrie touristique prospère dans la région.

Le choix du chef-lieu de la province est motivé par le fait que Makamba est d'accès facile en termes d'infrastructures routières mais aussi par l'existence des infrastructures socio-économiques.

5. LA NOUVELLE PROVINCE DE BUTANYERERA.

Elle est constituée par les anciennes provinces du Nord à savoir : Ngozi, Kayanza et Kirundo ainsi que la zone Busangana et les collines Busekera, Kigereka et Shumba de la zone Bukeye de l'ancienne commune Bukeye pour des raisons de gestion sécuritaire de la forêt de Kibira par une seule autorité administrative. Ce sont des provinces qui, par le passé ont constitué les anciennes provinces et arrondissements ou alors intégrées dans les Sociétés Régionales de Développement (SRD Buyenzi) ou les Sociétés de Gestion des stations de Lavage du Café (les Sogestal). Du point de vue agricole, ce sont des provinces qui peuvent initier des relations de complémentarité en termes agricoles. Il existe des liens traditionnels solides entre ces entités surtout au niveau du mouvement migratoire, ce qui est de nature à renforcer leur cohésion au sein de cette nouvelle entité provinciale avec un passé commun cheminant vers un destin commun.

Enfin, l'autre dénominateur commun est que toutes ces anciennes provinces sont frontalières avec le Rwanda et que, non seulement le commerce frontalier légal peut stimuler l'économie de la localité, mais aussi et surtout la gestion des questions sécuritaires par une même autorité administrative sera rendue facile face à un interlocuteur commun.

Le choix de Ngozi comme chef-lieu de la nouvelle province tire sa justification à travers les nombreuses infrastructures économiques déjà existantes et dans le fait qu'il est relié aux anciennes provinces par des routes macadamisées. Ainsi, le développement des échanges commerciaux seront facilités par ces deux importants axes routiers bitumés à savoir la Route Nationale Kayanza-Ngozi et Ngozi-Kirundo.

LES NOUVELLES COMMUNES

NOUVELLE PROVINCE	COMMUNE	CHEF-LIEU	ANCIENNES CIRCONSCRIPTIONS
I. BUJUMBURA	1. Bubanza	Bubanza	Bubanza Musigati

	2. Bukinanyana	Buganda	Bukinanyana+Buganda et les zones de Buhayira et Buzirasazi de l'ancienne commune de Murwi
	3. Cibitoke	Rugombo	Rugombo + Les zones de Ngoma, Murwi, Buhindo de de l'ancienne commune Murwi et la colline de Murambi de l'ancienne zone Gasenyi de l'ancienne commune de Buganda
	4. Mpanda	Mpanda	Mpanda Gihanga et Rugazi
	5. Isare	Rushubi	<ul style="list-style-type: none"> - L'ancienne Commune Isare amputée des zones Benga et Nyambuye, - L'ancienne commune Mubimbi - La nouvelle zone Kirama qui était une colline de l'ancienne zone Bugarama. Cette nouvelle zone est formée par les quatres sous collines de l'ancienne colline Kirama, qui sont devenues des collines et les collines Gatebe, Kavya de l'ancienne zone Bugarama - L'ancienne zone Ryarusera de l'ancienne commune de Muramvya et de la zone Mugongo de l'ancienne commune Mugongo-Manga
	6. Muha	Muha	Muha, Mutambu Kabezi et les zones de Ruyaga et Kiyenzi de l'ancienne commune de Kanyosha
	7. Muhuta	Muhuta	Muhuta, Bugarama

	8. Mukaza	Mukaza	Mukaza et la zone de Muyira de la commune de Kanyosha
	9. Mugina	Mabayi	Mugina Mabayi
	10. Mugongo-Manga	Mugongo-Manga	Les anciennes communes Mukike, Nyabiraba et Mugongo-Manga amputée de la zone Mugongo
	11. Ntakangwa	Mutimbuzi	- L'ancienne commune Ntakangwa - Les zones Gatumba, Rubirizi et Rukaramu de l'ancienne commune de Mutimbuzi - Les zones Nyambuye et Benga de l'ancienne commune d'Isare
II. BUHUMUZA	1. Butaganzwa	Butaganzwa	L'ancienne commune Butaganzwa + La zone Bisinde de l'ancienne commune de Ruyigi
	2. Butihinda	Butihinda	Gashoho Butihinda Giteranyi
	3. Cankuzo	Cankuzo	Kigamba Cankuzo
	4. Gisagara	Gisagara	Gisagara Mishiha Cendajuru
	5. Gisuru	Nyabitsinda	Gisuru Kinyinya Nyabitsinda
	6. Muyinga	Muyinga	Muyinga Gasorwe Buhinyuza Mwakiro
	7. Ruyigi	Ruyigi	Les anciennes communes Ruyigi et Bweru, Les zones Bwagiriza, Butezi et Mubira de l'ancienne commune Butezi

III. GITEGA	1. Bugendana	Bugendana	Bugendana Mutaho
	2. Gitega	Gitega	Gitega Giheta Taba Makebuko
	3. Gishubi	Gishubi	Gishubi Bukirasazi Nyarusange Buraza Ryansoro amputée de la zone Mahwa
	4. Karusi	Karusi	Gihogazi Bugenyuzi Buhiga Gitaramuka
	5. Muramvya	Muramvya	<ul style="list-style-type: none"> - L'ancienne commune Muramvya amputée de la zone Ryarusera et des collines Kirama, Gatebe et Kavya de la zone Bugarama, - L'ancienne commune Bukeye amputée de toute la zone Busangana et des collines Busekera, Kigereka et Shumba de l'ancienne zone Bukeye - L'ancienne commune Mbuye amputée des zones Gasura et Buhangura
	6. Mwaro	Mwaro	Kayokwe Gisozi Bisoro La zone makamba de l'ancienne commune Rusaka amputée des collines Nkundusi, Kiga et Nyamigogo
	7. Nyabihanga	Nyabihanga	Ndava Nyabihanga L'ancienne zone Rusaka amputée des collines

			Bugorora et Bunyange qui, avec les collines Nkundusi, Kiga et Nyamigogo de l'ancienne zone Makamba, ont formé une nouvelle zone Nyarugano
	8. Kiganda	Rutegama	Rutegama Kiganda Les zones Gasura et Buhangura amputée des collines Birwana, Buyaga, Kirika et Kibumbu, toutes de l'ancienne commune Mbuye
	9. Shombo	Nyabikere	Shombo Nyabikere Mutumba
IV. BURUNGA	1. Bururi	Bururi	Bururi Rutovu Vyanda
	2. Makamba	Makamba	Kayogoro Kibago Makamba
	3. Matana	Matana	Mugamba, Songa et Matana+ La zone Mahwa de l'ancienne commune Ryansoro
	4. Mpinga-Kayove	Mpinga	Musongati Minga- Kayove Giharo
	5. Nyanza-Lac	Nyanza-Lac	Mabanda Nyanza-Lac Vugizo
	6. Rumonge	Rumonge	Rumonge Burambi Buyengero
	7. Rutana	Rutana	Rutana Bukemba Gitanga
V. BUTANYERERA	1. Busoni	Busoni	Bwambarangwe Busoni Gitobe
	2. Matongo	Matongo	Butaganzwa Gatara Matongo+La zone Busangana ainsi que les

			collines Busekera, Kigereka et Shumba de l'ancienne zone Bukeye
	3. Kayanza	Kayanza	Kayanza Muruta Kabarore + la zone Mparamirundi de l'ancienne commune de Busiga
	4. Kiremba	Kiremba	Kiremba Marangara Nyamurenza
	5. Kirundo	Kirundo	Kirundo Bugabira Ntega Vumbi
	6. Muhanga	Muhanga	Muhanga Rango Gahombo
	7. Ngozi	Ngozi	Busiga Ngozi Mwumba
	8. Tangara	Tangara	Gashikanwa Tangara Ruhororo
5 Provinces	42 communes	447 zones	3036 Collines

D. PERTINENCE ET JUSTIFICATION DU CHOIX DE LA COMPOSITION DES COMMUNES

1. PROVINCE DE BUJUMBURA

La nouvelle province de Bujumbura est constituée par 11 communes à savoir: Bubanza, Bukinanyana, Cibitoke, Mpanda, Isare, Mugina, Mugongo-Manga, Muha, Muhuta, Mukaza et Ntahangwa

a. La nouvelle commune de Bubanza.

La nouvelle commune de Bubanza est constituée par les anciennes communes de Bubanza et Musigali. C'est une commune qui regorge de beaucoup de potentialités surtout en matière agricole et qui de surcroît serait parmi les communes les du riz au niveau national. Le présent regroupage ne se justifie que pour des raisons géographiques.

La réhabilitation du barrage d'irrigation de Kajeke va à cours sur booster l'économie de la nouvelle commune. Le Chef-lieu de la nouvelle commune sera situé à Bubanza. La commune de Bubanza a

une superficie avoisinante 505,653 km². Elle compte 8 zones et 51 collines, elle remplit plus ou moins les conditions de viabilité économique.

b. La nouvelle commune de BUKINANYANA

La nouvelle commune de Bukinanyana est constituée par les anciennes communes Bukinanyana et Buganda de l'ancienne province de Cibitoke, de deux zones de Buhayira et Buzirasazi de la commune Murwi la nouvelle commune de Bukinanyana a plus d'environ 586,817 km²

Elle a pour chef-lieu Bukinanyana justifié par sa position centrale et disposant des infrastructures pouvant abriter les différents services. Le présent regroupage est pertinent dans le sens que ce sont des communes ayant des liens socio-culturels solides et qui partagent les limites sur une longue distance.

La nouvelle commune de Bukinanyana est constituée de 9 zones et 51 collines.

c. La nouvelle commune de CIBITOKÉ

La nouvelle commune de CIBITOKÉ est constituée par l'ancienne commune de Rugombo, les zones Ngoma et Buhindo de l'ancienne commune de Murwi et la colline Murambi de la zone Gasenyl de la commune Buganda. Elle a une superficie de d'environ 368,322 Km². C'est une commune qui a d'énormes potentialités agricoles. Cette commune est propice à l'installation de petites unités de productions agricoles et d'élevages comme les unités de fabrication du miel, des tomates, des jus de fruit et de banane

La fixation du chef-lieu de cette commune est motivée par des raisons d'ordre pratique : C'est le nom de l'ancienne province de Cibitoke et c'est là ou sont implantées des infrastructures socio-économiques pouvant abriter de nombreux services.

Aujourd'hui, la nouvelle commune de Cibitoke constituée par 7 zones et 37 collines.

d. La nouvelle commune de Mpanda

La nouvelle commune de Mpanda est constituée des anciennes communes de Mpanda, Gihanga et Rugazi. La commune de Gihanga a vu le jour en 1982 mais avant elle faisait partie intégrante de la

~~commune de Mpanda~~

Le regroupage de ces communes dans un seul ensemble est motivé par leur proximité de nature à créer un territoire dynamique susceptible d'être un véritable acteur du DEL (Développement Economique Local)

Cette nouvelle commune dispose de beaucoup de potentialités comme des espaces rizicoles, des palmeraies, des marchés trop fréquentés comme le marché de Musenyi (Mpanda) et Kivyuka (Musigati) ; le barrage d'irrigation sur la rivière Kajeke.

Le chef-lieu de la nouvelle commune Mpanda est fixé à Mpanda et comprend 7 zones et 46 collines et une superficie 543,163 km²

e. La nouvelle commune ISARE

La nouvelle commune de Isare est constituée par l'ancienne commune de Isare amputée de la zone Benga et Nyambuye rattachées à la commune Ntakangwa pour l'extension de la ville de Bujumbura, de l'ancienne commune Mubimbi, de la zone Kirama constitué de ces anciennes sous collines transformées en collines, des collines Gatebe et Kavya de la zones Bugarama, de la zone Ryarusera de l'ancienne commune Muramvya et de la zone Mugongo de l'ancienne commune Mugongo-Maganga . Elle a une superficie d'environ 216,627 km². Le chef-lieu de la nouvelle commune sera Rushubi se trouve au centre et facilement accessible. L'ancienne zone Rushubi est devenue la zone Isare pour garder le nom de la commune Isare. La nouvelle commune de Mubimbi est constituée aujourd'hui par 8 zones et 44 collines.

f. La nouvelle commune de MUGINA.

Elle est constituée des anciennes communes de Mabayi et Mugina et son chef-lieu sera située à Mabayi se trouve au centre et facilement accessible. Les deux communes ont par le passé fait partie intégrante de la commune de Rugombo avant le redécoupage-regroupage administratif de 1982 et ont donc des liens historiques solides. La superficie de la nouvelle commune est estimée à 603,099 km². La nouvelle commune compte 9 zones et 45 collines

g. La commune de Mugongo- Manga

La nouvelle commune de Mugongo Manga est constituée des anciennes communes de Mukike, Mugongo Manga excepté la zone Mugongo et de l'ancienne commune Nyabiraba avec une superficie d'environ 302,389 km². Le chef-lieu de la commune sera dans Mugongo Manga à Jenda facilement

accessible et renfermant des infrastructures socio-économiques suffisantes. La nouvelle commune de Mugongo Manga est constituée aujourd'hui 9 zones et 40 collines.

h. La nouvelle commune de MUHA

La nouvelle commune de Muha sera constituée des circonscriptions administratives de l'ancienne commune urbaine de MUHA, KABEZI, MUTAMBU des zones Ruyaga et Kiyenzi de la commune Kanyosha. Elle a une superficie d'environ 249,317 km². Ce regroupage est justifié par le souci de prévoir de l'espace pour l'extension de la ville de Bujumbura qui ne cesse de s'agrandir. Le Plan Directeur d'Aménagement 2045 prévoit l'extension de la capitale économique jusque dans certaines des zones de la commune Kanyosha.

Le chef-lieu de la commune Muha sera à Ruziba pour sa position centrale par rapport aux autres anciennes communes. La nouvelle commune de Muha est constituée de 11 zones et 61 collines ou quartiers

i. La nouvelle commune de MUHUTA

La nouvelle commune de Muhuta est constituée des anciennes communes, Bugarama et Muhuta de l'ancienne province de Rumonge. Elle a une superficie d'environ 254,79 km². Le chef-lieu de la nouvelle commune Muhuta est fixé à Muhuta facilement accessible et renfermant plusieurs infrastructures socio-économiques. Ce sont les communes limitrophes qui sont confrontées aux mêmes défis de développement. Muhuta et Bugarama ont des zones qui longent le lac Tanganyika. Ce sont des communes qui sont complémentaires sous certains aspects. La commune Muhuta compte aujourd'hui 7 zones et 39 collines.

j. La nouvelle commune de MUKAZA

La nouvelle commune de MUKAZA est constituée des anciennes communes de Mukaza et la zone Muyira de l'ancienne commune Kanyosha. Elle a une superficie d'environ 35,66 km². Le chef-lieu de la nouvelle commune de Mukaza est situé à Mukaza, renferme beaucoup d'infrastructure socio-économique et facilement accessible. La nouvelle commune de Mukaza compte 5 zones et 24 collines.

k. La nouvelle commune de NTAHANGWA

La nouvelle commune de NTAHANGWA est constituée de l'ancienne commune urbaine de Ntakangwa, des zones Gatumba, Maramvya, Rubirizi et Rukaramu ; de l'ancienne commune

Mutimbuzi et des zones Benga et Nyambuye de la commune Isale. La zone de Cibitoke a été scindée en deux pour donner naissance à la nouvelle zone de Mutakura et Cibitoke. Elle a une superficie d'environ 271,955 km².

La commune de Ntakangwa compte aujourd'hui 12 zones et 93 collines ou quartiers. Le chef-lieu de la commune se trouve dans la commune de Ntakangwa par sa position stratégique et abritant des infrastructures socio-économiques.

2. PROVINCE DE BUHUMUZA

La nouvelle province de Cankuzo est constituée de 7 communes à savoir les communes de Butaganzwa, Butihinda, Cankuzo, Gisagara, Gisuru, Muyinga et Ruyigi.

a. La nouvelle commune de BUTAGANZWA

La nouvelle commune de Butaganzwa est composée de l'ancienne commune de Butaganzwa, de la zone BISINDE de la commune Ruyigi. Le chef-lieu de la nouvelle commune de Butaganzwa est fixé à Butaganzwa facilement accessible et disposant de plusieurs infrastructures socio-économique. Elle a une superficie d'environ 377,616 km². Ce regroupement est justifié pour des raisons de proximité géographique et par le souci de promouvoir un développement économique local fondé sur les potentialités agricoles dont dispose cette commune. La nouvelle commune de Butaganzwa compte 5 zones et 45 collines de recensement

b. La nouvelle commune de BUTIHINDA

La nouvelle commune de Butihinda sera constituée des communes Gashoho, Gutihinda et Giteranyi. Elle a une superficie de 790,938 km². Le chef-lieu de la nouvelle commune sera fixé à Butihinda par sa position centrale par rapport aux autres anciennes communes. Ce regroupement a été justifié par le fait que les trois communes sont frontalières et reliées entre elle par des routes relativement praticables ; les populations entretiennent des rapports solides et des échanges commerciaux.). Elle compte 13 zones et 96 collines de recensement.

c. La nouvelle commune de CANKUZO.

La nouvelle commune de Cankuzo est constituée des communes de Cankuzo, Kigamba. Elle a une superficie d'environ 991,115 km². Ce sont des communes frontalières et qui sont toutes traversées par le parc national de la Ruvubu. C'est une commune qui a d'énormes potentialités agricoles

touristiques et minières car, des indices nickélifères et autres minerais ont été détectés dans la commune de Kigamba et ce gisement pourrait étendre son prolongement jusque dans les communes de Cankuzo. La commune de Cankuzo compte aujourd'hui 4 zones et 33 collines.

Le chef-lieu de la commune se trouve à Cankuzo du fait qu'elle renferme des infrastructures capables d'abriter les différents services.

d. La nouvelle commune de GISAGARA

La nouvelle commune de Gisagara fait partie intégrante de l'ancienne province de Cankuzo. Elle regroupe les anciennes communes de Gisagara, Mishiha et Cendajuru. Le chef-lieu de la nouvelle commune est à Gisagara par sa position centrale par rapport aux autres communes de cendajuru et Mishiha. La nouvelle commune de Gisagara a une superficie environnante de 866,251 km². La commune nouvelle commune Gisagara compte 9 zones et 58 collines.

e. La nouvelle commune de GISURU

La nouvelle commune de Gisuru est l'une des anciennes communes de la province Ruyigi. Elle est constituée par les anciennes communes de Gisuru, Kinyinya, Nyabitsinda et la colline Titi de l'ancienne commune de Butaganzwa qui sont toutes des communes situées dans la dépression du Mosso et frontalières avec la République Unies de Tanzanie. Ce regroupage est également justifié par le souci de créer des communes financièrement viables, les anciennes communes Kinyinya et Nyabitsinda seront soutenues par l'ancienne commune de Gisuru. Elle a une superficie de 1013,548 km². Cette position géographique fait de cette nouvelle commune un pôle de développement économique. La nouvelle commune de Gisuru est constituée de 8 zones et 84 collines. Le chef-lieu de la nouvelle commune Gisuru est situé à Nyabitsinda par sa position centrale et facilement accessible

f. La nouvelle commune de MUYINGA

La nouvelle province de MUYINGA sera constituée des anciennes communes de Muyinga, Gasorwe, Mwakiro et Buhinyuza. Le choix de Muyinga comme chef-lieu de la nouvelle commune se justifie par la présence des infrastructures socio-économiques et le centre des activités commerciales, les banques et la position centrale par rapport aux communes de Gasorwe et Buhinyuza. La commune Muyinga a une superficie de 988,511 km² et compte 16 zones et 135 collines.

g. La nouvelle commune de RUYIGI

La nouvelle commune de Ruyigi est constituée par les anciennes communes de Bweru, Ruyigi (moins la zone Bisinde) et la zone Bwagiriza, Mubira et Butezi de l'ancienne commune de Butezi. Le choix de Ruyigi comme chef-lieu de la commune se justifie par la présence des infrastructures socio-économiques, culturelles et sportives. La nouvelle commune dispose d'une superficie de plus de 883,894 km² et compte 9 zones et 55 collines.

III LA PROVINCE DE GITEGA

La nouvelle province de Gitega est constituée par 9 communes à savoir : Bugendana, Gitega, Gishubi, Karusi ; Muramvya, Mwaro, Nyabihanga, Kiganda et Shombo.

h. La nouvelle commune de Bugendana.

La nouvelle commune de Bugendana fait partie des communes de l'ancienne province de Gitega. Elle est constituée des anciennes communes de Bugendana et de Mutaho avec une superficie d'environ 420,709 km² et son chef-lieu est à Bugendana où sont installés beaucoup d'infrastructure socio-économique et facilement accessible. La nouvelle commune compte 7 zones et 43 collines de recensement dont la zone Gitongo nouvellement créée pour faciliter l'accès de la population aux services de qualité.

i. La nouvelle commune de GITEGA.

La nouvelle commune de Gitega fait partie de l'ancienne province de Gitega et regroupe les anciennes communes de ladite province Gitega, Giheta, Itaba, Makebuko. Ce regroupement est justifié par le souci de donner un espace suffisant pour l'extension de la capitale politique et la création des communes financièrement viables. Le chef-lieu de la nouvelle commune est à Gitega qui serait non seulement le chef-lieu de la commune, le chef-lieu de la nouvelle province mais aussi et surtout de la nouvelle capitale politique du pays. Cette nouvelle position de la commune offre beaucoup d'opportunités à la nouvelle commune qui, si elles sont judicieusement exploitées pour faire de cette dernière un véritable poumon économique du pays en général, de la province et de la commune en particulier. La nouvelle commune est constituée de 14 zones et 124 collines ou quartiers avec une superficie avoisinant 834,394 km².

j. La nouvelle commune de GISHUBI

La nouvelle commune de Gishubi est constituée des anciennes communes de Gishubi, Bukirasazi, Nyarusange, Buraza et les zones de Kavumu et Rweza de la commune de Ryansoro. Ce

regroupement est justifié par le fait que Nyarusange, Ryansoro, Gishubi furent dans le temps une seule commune. Par ailleurs Nyarusange n'a pas d'existence légale car elle a été créée par ordonnance ministérielle tandis que Buraza est une émanation de Bukirasazi et a été créée en 1982. La nouvelle commune de Gishubi a une superficie de 561,159 km² constituée de 15 zones et 99 collines. Le chef-lieu est fixé à Gishubi par sa position centrale et facilement accessible.

k. La nouvelle commune de Karusi.

La nouvelle commune de Karusi est constituée par les anciennes communes de Buhiga, Mutumba, Gitaramuka et les zones Bugenyuzi et Rugazi de l'ancienne commune de Bugenyuzi. Ce sont des circonscriptions frontalières et qui ont en commun un certain nombre d'intérêts comme les marchés, les routes et autres. Le chef-lieu de la nouvelle commune est situé à Karusi par sa position centrale et renferment beaucoup d'infrastructure socio-économiques elle a une superficie de 805,579 km² et la nouvelle commune compte 16 zones et 98 collines.

l. La nouvelle commune de Muramvya.

La nouvelle commune de Muramvya est constituée par les anciennes communes de Muramvya exceptées la zone Ryarusera et des collines Kirama, Gatebe et Kavya de la zone Bugarama qui sont rattachées à la nouvelle commune Isare pour des raisons de proximité géographiques), de la commune Bukeye exceptées les collines kigereka, Busekera et Shumba de la zone Bukeye ainsi que toute la zone Busangana rattachées à la commune Matongo pour des raisons de gestion sécuritaire de Kibira et de la commune Mbuye exceptée les zones Gasura et Buhangura rattachées à la commune Kiganda. Ce sont des entités qui ont beaucoup de choses en commun (une histoire commune : capitale royale) et qui sont majoritairement situées dans les régions naturelles du Mugamba et une infime partie dans la région du Kirimiro. Ce sont des communes qui font des cultures en haute altitude comme le blé, le thé et la pomme de terre. La nouvelle commune de Muramvya qui compte 7 zones et 44 collines s'étend sur une superficie avoisinant 244,578 km².

Le chef-lieu est fixé à Muramvya, se justifie par sa position centrale, par les nombreuses infrastructures y érigées et le rôle historique (berceau de la monarchie et siège des rois du Burundi).

m. La nouvelle commune de MWARO

La nouvelle commune de Mwaro est constituée par les anciennes communes de Kayokwe, Gisozi, Bisoro et de la zone Makamba de la commune Rusaka. Cette dernière à été rattachée à la commune Mwaro pour permettre une harmonieuse extension du centre urbain. Ce regroupement se justifie, non

seulement par leur proximité, leur complémentarité en termes d'échanges commerciaux mais aussi des similarités au niveau de la production agro-pastorale. C'est une commune à cheval sur la région naturelle du Kirimiro, du Mugamba et du Bututsi. Avec une superficie de 403,496 km². La nouvelle commune de Mwaro est constituée par 10 zones et de 67 collines et le chef-lieu est fixé à Mwaro par sa position stratégique et disposant des infrastructures socio-économiques.

n. La nouvelle commune de Nyabihanga

La nouvelle commune de Nyabihanga est constituée des anciennes communes de Nyabihanga, Rusaka (moins la zone Makamba rattachée à la commune Mwaro pour permettre l'extension du centre urbain de Mwaro) et Ndava avec comme chef-lieu Nyabihanga. Nyabihanga est entièrement logée dans la région du Kirimiro, Ndava est majoritairement située dans le Kirimiro et une petite partie dans le Mugamba alors que Rusaka a une petite partie dans le Kirimiro et une grande partie dans la région du Mugamba. Cette diversité des régions naturelles amène une complémentarité au niveau des échanges commerciaux et justifie la pertinence de ce regroupage. La nouvelle commune Nyabihanga s'étend sur une superficie de 414,393 km², compte 12 zones et 74 collines et Nyabihanga comme chef-lieu pour des raisons de proximité géographique et se distingue par son histoire dans la vie de la politique nationale.

o. La nouvelle commune de Kiganda

La nouvelle commune de Kiganda englobe les anciennes communes de Rutegama, de Kiganda, les zone Gasura et Buhangura de l'ancienne commune Mbuye. La nouvelle commune dispose d'une superficie avoisinant 253,885 km², compte 8 zones et 49 collines, le chef-lieu de la nouvelle commune de Kiganda est fixé à Rutegama, cela se justifie par sa position stratégique par rapport à RN2 et par la disponibilité des infrastructures socio-économique de base.

Le choix de ce regroupage n'est justifié que par la proximité géographique, la complémentarité et les échanges commerciaux à travers les centres commerciaux de Gatabo (Kiganda) et Rutegama (Rutegama).

p. La nouvelle commune de Shombo

La nouvelle commune de Shombo est constituée des anciennes communes de Shombo, Gihogazi, Nyabikere et la zone Masabo de l'ancienne commune de Bugenyuzi. L'ancienne commune Gihogazi a toujours été une commune à part entière tandis que la commune de Nyabikere a donné naissance à la commune de Shombo. La nouvelle commune de Shombo a une superficie de 601,308 km², 12 zones et 64 collines, le chef-lieu est fixé à shombo par sa position central et disponibilité des infrastructures socio-économiques de base.

3. LA NOUVELLE PROVINCE DE MAKAMBA

a. La nouvelle commune de Bururi

La nouvelle commune de Bururi est constituée des anciennes communes de Bururi ; Rutovu et la commune Vyanda. Avec une superficie de 884,898 km², elle est constituée de 12 zones et 71 collines, le chef-lieu de la nouvelle commune Bururi est fixé à Bururi justifié par la présence des infrastructures pouvant abriter les différents services de base

Toutes ces communes sont logées en grande partie dans les régions naturelles du Bututsi ; Mugamba et Mirwa surtout au niveau de la commune Bururi.

La commune de Vyanda était avant la réforme de 1982 intégrée dans la commune de Bururi et la construction de la route macadamisée Mahwa-Bururi contribue énormément dans la fusion des communes Vyanda, Bururi et Rutovu en d'une seule commune.

b. La nouvelle commune de Makamba

La nouvelle commune de Makamba est constituée par les anciennes communes de Kibago, Kayogoro et Makamba. La nouvelle commune de Makamba a une superficie de 1015,874 km² et compte 14 zones et 95 collines de recensement. Le chef-lieu de cette commune est fixé à Makamba pour sa position stratégique d'où partent toutes les voies de communication qui desservent ces communes.

Au niveau économique, cette région constituait un grenier du manioc et de ses dérivés pour tout le pays, ce qui fait qu'en termes de potentialité, la nouvelle commune pourrait bénéficier des projets de développement pour la promotion de la culture du manioc et pour le stockage, la transformation et la commercialisation des produits du manioc. De plus ce regroupement se justifie par le fait que les communes de Kayogoro, Kibago et Makamba constituent aujourd'hui un seul district sanitaire.

c. La nouvelle commune de Matana

La nouvelle commune de Matana est constituée des anciennes communes de Mugamba Matana, Songa et de la zone Mahwa de la commune Ryansoro. Le rattachement d'une partie de la zone Mahwa de l'ancienne commune Ryansoro se justifie par un certain nombre d'éléments : La proximité géographique, les affinités sociologiques et les potentialités économiques. La zone Mahwa est pratiquement logée dans la région naturelle du Bututsi, le projet d'élevage de Mahwa dont le siège est à Mahwa, couvre une grande partie des communes Matana, Songa et Rutovu. Ces anciennes communes ont été par le passé constituées une seule commune dans ce sens que la commune de Songa faisait partie intégrante de la commune de Matana avant la réforme de 1982. La nouvelle commune Matana est constituée de 15 zones et 65 collines de recensement avec une superficie d'environ 790,608 km². Le chef-lieu de la nouvelle commune Matana est fixé à Matana par sa position

~~centrale et renferme beaucoup d'infrastructures socio-économiques.~~

d. La nouvelle commune Mpinga-Kayove.

La nouvelle commune de Mpinga Kayove est constituée par les anciennes communes de Giharo, Mpinga Kayove et Musongati. Ce regroupage a été justifié par le fait que ces anciennes entités ont des liens historiques solides et une complémentarité sur le plan économique et social.

Les gens de Musongati et de Mpinga-Kayove possèdent depuis de longues années des propriétés foncières en commune de Giharo et de tout temps il a été observé un mouvement saisonnier entre ces différentes entités. Giharo fut dans le temps partie intégrante de la commune Mpinga-Kayove. La nouvelle commune a une superficie de 1094,390 km² et compte 12 zones et 89 collines. Le chef-lieu de la commune est fixé à Mpinga kayove choisi pour sa position centrale et la disponibilité des infrastructures de socio-économiques de base. Au niveau des échanges commerciaux, les gens de Mpinga Kayove s'approvisionnent régulièrement sur les marchés de Giharo et de Rubaho. Le tracé d'une route commune par les populations de Giharo et de Mpinga de la route Kabingo-Kayove témoigne un aspect d'intercommunalité qui milite en faveur du regroupage de ces communes.

e. La nouvelle commune de MABANDA

La nouvelle commune de Mabanda est constituée par les anciennes communes de Vugizo, Nyanza-Lac et Mabanda. La nouvelle commune de Mabanda est composée de 13 zones et 81 collines avec une superficie de 863,971 km². Le chef lieu est fixé à Mabanda pour sa position stratégique de proximité, par rapport aux différentes voies de communication qui débouchent à Nyanza-Lac et la disponibilité des infrastructures socio-économiques.

Il existe des échanges commerciaux très dynamiques entre la commune de Nyanza-Lac et les communes de Mabanda et Vugizo. Ces échanges portent sur la vente de la banane et de ses dérivés (bière de banane), des ananas contre les produits dérivés de la culture des palmeraies. (Huile de palme). Les gens de Vugizo et Makamba se ravitaillent sur les marchés de Muyange en huile de palme et les gens de Nyanza-Lac se ravitaillent en produits des cultures vivrières sur le marché de Mabanda.

f. La nouvelle commune de Rumonge

La nouvelle commune de Rumonge est constituée par les anciennes communes de Rumonge, Burambi, Buyengero. Ces communes ont de tout temps tissé des relations sociales solides et ont développé des échanges commerciaux prospères. Les principales sources de recettes proviennent de la taxe sur les produits agricoles et l'exploitation des plantations de palmeraies caractéristiques de la région de l'Imbo. Il existe des liens historiques et commerciaux solides entre ces communes. Avant que Rumonge ne deviennent une province, Burambi, Buyengero et Rumonge constituaient une province scolaire. La commune Rumonge est constituée de 13 zones et 67 collines avec une superficie de 797,128 km².

Le chef-lieu de la nouvelle commune de Rumonge est fixé à Rumonge, fondé sur la présence des infrastructures socio-économiques de base et par sa position géographique.

f. La nouvelle Commune de Rutana.

La nouvelle commune de Rutana est constituée par les anciennes communes de Rutana, Bukemba et Gitanga. Ce sont des localités qui partagent entre elles une longue histoire. Bukemba fut partie intégrante de la commune de Gitanga et leurs populations ont des liens solides tant parentaux qu'économiques.

L'ancienne commune de Rutana a presque les mêmes caractéristiques géographiques que la commune de Gitanga, ce sont des communes situées en grande partie dans la région naturelle du Mugamba et dans une moindre mesure dans la région du Moso.

Avant la réforme de 1982, la commune de Bukemba faisait partie intégrante de la commune de Gitanga. La nouvelle commune de Rutana est constituée de 9 zones et 78 collines avec une superficie de 759,756 km². La nouvelle commune est justifiée également par des projets d'intercommunalité en l'occurrence les adductions d'eau potables alimentant les communes de Rutana et Bukemba.

Le choix de Rutana comme chef-lieu de la commune est motivé essentiellement par la présence des infrastructures socio-économiques de base et par position géographique.

V. LA PROVINCE DE BUTANYERERA

La nouvelle province de Butanyerera est constituée par 8 communes à savoir : Busoni, Gatara, Kayanza, Kiremba, Kirundo, Muhanga, Ngozi et Tangara.

a. La nouvelle commune de Busoni.

La nouvelle commune de Busoni englobe les anciennes communes de Busoni, Bwambarangwe et de Gitobe. Ce sont des communes qui ont une même proximité géographique et, par le passé Gitobe a fait partie de la commune de Busoni. Busoni a une superficie de 873,520 km². La nouvelle commune de Busoni est constituée de 15 zones et 85 collines ; ce qui fait qu'au terme de ce redécoupage-regroupage 3 nouvelles zones à savoir Baziro, Cumba et Kabanga et 6 nouvelles collines coga, kumana, Muhuzu, Nkomero, Karambo et Kunyange ont été créées. Le choix de Busoni comme chef-lieu de la commune est justifié par son accessibilité et par la disponibilité des infrastructures socio-économiques de base

b. La nouvelle commune de Matongo

La nouvelle commune de Matongo est constituée par les anciennes communes de Gatara, Matongo et Butaganzwa de la province Kayanza ainsi que la zone Busangana de l'ancienne commune Bukeye et les collines Busekera, Kigereka et Shumba de l'ancienne zone et commune de Bukeye. Les zones Busangana et les trois collines de la zone Bukeye ont été rattachées à la commune Matongo pour des raisons de proximité géographique et de gestion sécuritaire de la Kibira par une même autorité. Le chef-lieu de cette commune est à Matongo commune désenclavée par la route macadamisée RN2 Bujumbura- Kayanza. Cette nouvelle commune a une superficie de 473,694 km². Aujourd'hui, la nouvelle commune de Matongo est constituée de 11 zones et 90 collines.

c. La nouvelle commune de Kayanza

La nouvelle commune de Kayanza est constituée par les anciennes communes de Kabarore, Muruta et Kayanza et de la zone Mparamirundi de l'ancienne commune de Businga, elle a une superficie de 497,535 km². Le choix du chef-lieu de la nouvelle commune est à Kayanza justifié par la présence de nombreuses infrastructures socio-économiques et des facilités des voies de communication. Le rattachement de la zone Mparamirundi à la nouvelle commune Kayanza est une question d'équité et de légalisation du fait que les gens de la zone Mparamirundi de l'ancienne commune Busiga de la province Ngozi devraient passer par la commune Kayanza pour leurs services administratifs. Pour des interventions d'urgence comme les questions sécuritaires il était plus réaliste que ces dernières viennent de Kayanza plutôt que de Ngozi. Les communes de Muruta, Kabarore et Kayanza ont été essentiellement regroupées pour des raisons de proximité géographiques et affichent des liens historiques solides car de tout temps elles ont constitué un même ensemble économique. La nouvelle commune de Kayanza est constituée de 12 zones et 111 collines

d. La nouvelle commune de KIREMBA

La nouvelle commune Kiremba est constituée par les anciennes communes de Nyamurenza, Marangara et Kiremba de l'ancienne province de Ngozi. Elle a une superficie de 492,069 km². Le chef-lieu de la nouvelle commune qui est fixé à Kiremba se justifie par sa position centrale par rapport à ces autres communes.

Ce sont des communes qui présentent les mêmes caractéristiques géographiques et des liens historiques solides. Marangara et Kiremba se trouvent dans un même prolongement et les populations de ces deux communes ont des affinités familiales solides de même que les populations de Nyamurenza dont le marché de Birambi est fréquenté majoritairement par la population de ces trois communes. Les gens de Marangara, Nyamurenza et même ceux de Ngozi se font soigner à l'hôpital de Kiremba. Aujourd'hui, la nouvelle commune est constituée de 10 zones et 100 collines.

e. La nouvelle commune de KIRUNDO.

La nouvelle commune de Kirundo est constituée par les anciennes communes de Kirundo, Ntega, Bugabira et Vumbi avec une superficie moyenne de 905,621 km². Le choix du chef-lieu Kirundo se justifie par sa position géographique centrale et l'existence des infrastructures socio-économiques de base pour abriter les différents services et des voies de communication qui desservent ces différentes communes. C'est une commune productrice du haricot, du sorgho comme cultures vivrières et du tournesol comme culture de rente. Les anciennes communes Vumbi, Bugabira et Ntega ont été regroupées avec l'ancienne commune Kirundo dans le souci de créer une commune financièrement viable. Une bonne organisation du territoire par une gouvernance administrative et économique pourrait stimuler l'économie locale en valorisant toutes les potentialités dont regorge la commune. Aujourd'hui, la nouvelle commune est constituée par 20 zones et 140 collines.

f. La nouvelle commune de MUHANGA.

La nouvelle commune de Muhanga est constituée par les anciennes communes de Muhanga, Rango et Gahombo. Ce regroupage est fondé sur la proximité géographique et la similitude en termes de production agricole. La superficie de la nouvelle commune est de 378,226km²

Le chef-lieu de la nouvelle commune est fixé à Muhanga et se justifie par sa position centrale et son accessibilité par rapport aux communes de Rango et Gahombo. La nouvelle commune est constituée de 9 zones et 81 collines.

g. La nouvelle commune de NGOZI

La nouvelle commune de Ngozi est constituée par les anciennes communes de Ngozi, Busiga et Mwumba de l'ancienne province de Ngozi. La commune de Ngozi s'étend sur une superficie de 360,164 km² et le chef-lieu de cette commune sera à Ngozi. Le choix de Ngozi comme chef-lieu de la commune découle du fait qu'elle est facilement accessible, plus ou moins au centre de la nouvelle entité et équipée des infrastructures socio-économiques. Ngozi abrite le chef-lieu de la province mais aussi il est un centre en pleine expansion économique et le centre d'affaires de toute la région nord.

La commune de Busiga a été amputée de la zone Mparamirundi qui a été rattachée à la commune Kayanza pour des raisons de proximité géographique. Mparamirundi est plus proche de Kayanza et toute intervention rapide est faite à partir de Kayanza. La nouvelle commune est constituée de 12 zones et 93 collines.

h. La nouvelle commune de TANGARA.

La nouvelle commune de Tangara est constituée par les anciennes communes de Gashikanwa, Ruhororo et Tangara de l'ancienne province de Ngozi. Mais également, la colline Nyarugunda de la zone Ngoma de l'ancienne commune Gashikanwa a été transférée dans la zone Buye de l'ancienne commune Mwumba et par conséquent fait partie intégrante de la nouvelle commune Tangara. Elle a une superficie d'environ 486,520 km². Le chef-lieu sera à Tangara et le choix du chef lieu est justifié par sa position centrale et son accessibilité par rapport aux autres communes. La nouvelle commune est constituée de 13 zones et 91 collines.

PROVINCE DE BUJUMBURA

Commune	Chef-lieu de la commune	Zones	Collines	Explications
1. BUBANZA	BUBANZA	1. Bubanza	1. Bubanza 2. Buhororo 3. Giko 4. Matonge 5. Ruvumu	Les noms des collines du centre-ville Bubanza ont changé d'appellation La colline du centre-ville Bubanza porte le nom du quartier de Bubanza La Colline Shari I est devenue quartier Giko La colline Shari II est devenue quartier Ruvumu La colline Buhoro I est appelée Quartier Matonge
		2. Buyuko	1. Cimbizi 2. Muhanza 3. Muhenga 4. Nyabitaka 5. Rugunga 6. Rurabo 7. Zina	La colline Rugombo est appelée Rurabo
		3. Kivyuka	1. Busiga 2. Gatara 3. Kiziba 4. Munanira	Aucune proposition de changement dans cette zone
		4. Mitakataka	1. Gahongore 2. Gatura 3. Kagirigiri 4. Mitakataka	La colline Kagirigiri est nouvellement créée

		5. Muramba	<ol style="list-style-type: none"> 1. Ciya 2. Gitanga 3. Gitsira 4. Karinzi 5. Kivyiru 6. Mugumbu 7. Muramba 8. Mwanda 9. Ngara 10. Rapiro 	Aucune proposition de changement dans cette zone
		6. Muyebe	<ol style="list-style-type: none"> 1. Bubenga 2. Butaha 3. Masare 4. Mugoma 5. Muyebe 6. Ruvyimvya 	Aucune proposition de changement dans cette zone
		7. Musigati	<ol style="list-style-type: none"> 1. Buhurika 2. Bukinga 3. Dondi 4. Kanazi 5. Kayange 6. Mpishi 7. Mugombarim a 8. Musigati 9. Nyarusange 	Aucune proposition de changement dans cette zone
		8. Ntamba	<ol style="list-style-type: none"> 1. Gashinge 2. Mpinga 3. Ntamba 4. Rugeyo 5. Rusekabuye 6. Rushiha 	Dans cette zone la colline Rugeyo a été scindée en deux parce qu'elle est très vaste et a donné naissance à la colline Rusekabuye

TOTAL		8 zones	51 Collines	
-------	--	---------	-------------	--

2. BUKINANYANA	BUKINANYANA	1. Buganda	<ol style="list-style-type: none"> 1. Cunyu 2. Gasenyi 3. Kaburantwa 4. Ruhagarika 	<p>La colline Gasenyi est le résultat de la Fusion de Gasenyi-Rural et Gasenyi centre</p> <p>La colline de Murambi de l'ancienne zone de Gasenyi a été transférée en zone de Rugombo pour question de proximité de service</p>
		2. Buhayira	<ol style="list-style-type: none"> 1. Buhayira 2. Kabuye 3. Muzenga 4. Remera 5. Rugano 	<p>Pour des raisons d'accessibilité et de proximité aux services publics, la zone de Buhayira de l'ancienne commune Murwi est transférée en commune de Bukinanyana</p>
		3. Ndora	<ol style="list-style-type: none"> 1. Bihembe 2. Bitare 3. Burimbi 4. Giserama 5. kabondo 	<p>Aucune proposition de changement dans cette zone</p>

			<ul style="list-style-type: none"> 6. Kibaya 7. Myave 8. Nyamyeha 9. Nyarubugu 	
		4. Bumba	<ul style="list-style-type: none"> 1. Bumba 2. Butara 3. Munyinya 4. Nderama 5. Rtyazo 6. Ruhembe 7. Runege 	Aucune proposition de changement dans cette zone
		5. Buzirasazi	<ul style="list-style-type: none"> 1. Gasheke 2. Gitera 3. Jerama 4. Maranga 5. Nyarurinzi 	Pour des raisons d'accessibilité et de proximité aux services publics, de l'ancienne commune de Murwi cette zone est transférée en commune de Bukinanyana
		6. Gahabura	<ul style="list-style-type: none"> 1. Gahabura 2. Mikoni 3. Murengera 4. Rangira 5. Rubaya 	Aucune proposition de changement dans cette zone
		7. Masango	<ul style="list-style-type: none"> 1. Kibati 2. Masango 3. Mwungo 4. Nyarwumba 	La colline de Burimbi change

			5. Sehe	d'appellation et devient Mwungo
		8. Ndava	1. Kansega 2. Muremera 3. Mwunguzi 4. Ndava 5. Nimba 6. Nyamitanga	Aucune proposition de changement dans cette zone
		9. Rusenda	1. Kabere 2. Nyampinda 3. Nyangwe 4. Rusenda 5. Shimwe	Aucune proposition de changement dans cette zone
TOTAL		9 Zones	51 Collines	
3. CIBITOKÉ	CIBITOKÉ	1. Buhindo	1. Buhindo 2. Butega 3. Kagimbu 4. Kahirwa 5. Kajerama 6. Kivumu	La zone Buhindo s'est détachée de l'ancienne commune de Murwi. Pour des raisons d'accessibilité et de proximité aux services, elle est transférée en commune de Cibitoke.
		2. Cibitoke	1. Murambi 2. Quartier Cibitoke 3. Quartier Kagazi	L'ancienne colline Cibitoke porte le nom du quartier Cibitoke.

			4. Quartier Karurama	L'ancienne colline de Kagazi est devenue quartier Kagazi
			5. Quartier Rusiga	
				Suite à l'extension du centre-ville de Cibitoke, il est né des nouveaux quartiers tels que quartier Karurama et Rusiga
				La colline Murambi était de l'ancienne zone Gasenyi de l'ancienne commune Buganda
				Pour garder le nom de la province Cibitoke, la nouvelle commune de Rugombo est appelée commune Cibitoke
		3. Kiramira	1. Kiramira 2. Mihiza 3. Rusororo 4. Ruvumera	La colline Kiramira est scindée en deux pour donner une autre colline Mihiza constituée par les sous collines de

			Cuzwe, Kiyoboka et Mihiza
	4. Murwi	1. Buhogora 2. Gitohera 3. Manege 4. Masha 5. Mirombero 6. Murwi 7. Mushanga	Pour des raisons de proximité aux services publics; La zone Murwi de l'ancienne commune Murwi est transférée en commune de Cibitoke
	5. Ngoma	1. Mahande 2. Mugimbu 3. Ngoma 4. Nyabubuye	Pour des raisons de proximité aux services publics, zone Ngoma de l'ancienne commune de Murwi est transférée en commune de Cibitoke
	6. Rugombo	1. Mparambo 2. Dogodogo 3. Quartier Munyika 4. Quartier Nyakagunda 5. Rugeregere 6. Samwe	La zone de Rugombo est scindée en deux et il est né une nouvelle zone appelée Rukana La colline Mparambo I est

				devenue le quartier Nyakagunda La colline Munyika Il porte aujourd'hui le nom de Dogodogo pendant que la colline de Munyika I est appelée quartier Munyika
		7. Rukana	1. Gabiro 2. Gicaca 3. Músenyi 4. Ruhwa 5. Rukana	La zone Rukana est nouvellement créée à partir des collines de l'ancienne zone de Rugombo Rukana II devient la colline Ruhwa et Rukana I est appelée Rukana, la colline Gabiro-Ruvyagira son nom composé change d'appellation et devient Gabiro
TOTAL		7 Zones	37 Collines	
4. MUGINA	MUGINA	1. Buhoro	1. Buhoro 2. Mayuki 3. Mwikaka 4. Nyarusebeyi 5. Rumvya	Aucune proposition de changement dans cette zone

			6. Rusesa	
	2. Butahana	1. Gafumbegeti 2. Gahoma 3. Gakerekwa 4. Mageyo 5. Muhungo 6. Nyabungere 7. Rungogo 8. Rutorero		Aucune proposition de changement dans cette zone
	3. Mabayi	1. Gitukura 2. Kabere 3. Kibande 4. Mukoma 5. Nyagaseke 6. Rushiha		Aucune proposition de changement dans cette zone
	4. Mugina	1. Butaramuka 2. Bwayi 3. Marumpu 4. Mugina		Aucune proposition de changement dans cette zone
	5. Nyamakarabo	1. Gitunda 2. Nyamakarabo 3. Nyempundu		Aucune proposition de changement dans cette zone
	6. Rubona	1. Kagurutsi 2. Ngoma 3. Nyamihana 4. Rubona		Aucune proposition de changement dans cette zone
	7. Rugano	1. Gitembe 2. Muyange 3. Mwarangabo 4. Kirinzi 5. Rugendo		Aucune proposition de changement dans cette zone

			6. Rusagara 7. Rugajo 8. Rubirizi	
		8. Ruhororo	1. Gasebeyi 2. Miremera 3. Ruhororo	Aucune proposition de changement dans cette zone
		9. Ruziba	1. Camakombe 2. Rushima 3. Ruziba	Aucune proposition de changement dans cette zone
TOTAL		9 Zones	45 Collines	
5. MPANDA	MPANDA	1. Buringa	1. Buringa 2. Ruhaha 3. Mpanda 4. Ninga 5. Nyeshanga	Changement de nom des collines Bwiza-v6, Mpanda-v5 Ninga-v4 et Nyeshanga-v3
		2. Mpanda	1. Butanuka 2. Butembe 3. Gahwazi 4. Gatagura 5. Kanenga 6. Kivyibusha 7. Masha 8. Nyomvyi 9. Ruziba	La colline Gahwazi Il change d'appellation et devient la colline Kivyibusha
		3. Gihanga	1. Buramata 2. Gihanga 3. Gihungwe	Changement de nom des collines Buramata-v1,
			4. Kagwema 5. Kizina 6. Murira	Murira-V2 et

			7. Busoro 8. Rugunga 9. Rumotomoto	Ndava- BusoroAucune
		4. Musenyi	1. Gifurwe 2. Murengeza 3. Musenyi 4. Nyamabere 5. Rubira 6. Rugenge	Aucune proposition de changement Mdans cette zone
		5. Muzinda	1. Butavuka 2. Kayange 3. Kibenga 4. Kirengane 5. Kirera 6. Mutara 7. Muzinda	Pour des raisons de proximités aux services publics, les sous collines Kirera et Mutara sont détachées de l'ancienne commune de Mutimbuzi, sont nouvellement créées comme nouvelle collines et transférées en zone Muzinda de la nouvelle commune de Mpanda
		6. Ruce	1. Giseza 2. Kabanga 3. Ruce 4. Rutake 5. Rwamvurwe	La colline Kabanga, très vaste elle a été scindée en deux pour donner la colline Giseza (les

				sous colline Giseza (+Rarire)
		7. Rugazi	1. Bugume 2. Karambira 3. Kibuye 4. Nyenkarange 5. Rugazi	Aucune proposition de changement dans cette zone
TOTAL		7 Zones	46 Collines	
6. ISARE	Rushubi	1. Kibuye	1. Buyimba 2. Kibuye 3. Nyarukere 4. Rusha 5. Sagara	La colline Rusha est nouvellement créée
		2. Mageyo	1. Buhanda 2. Gitwe 3. Karugamba 4. Kinama 5. Mageyo 6. Muhororo 7. Muyabara	La colline Kinama est nouvellement créée
		3. Matyazo	1. Burenza 2. Butega 3. Kanyinya 4. Kigunga 5. Kinyinya 6. Magarure	La colline Kinyinya est nouvellement créée
		4. Mubimbi	1. Gisagara 2. Kiziba 3. Mubimbi 4. Muzazi	Aucune proposition de changement dans cette zone

		5. Nyankuba	
	5. Mugongo	<ol style="list-style-type: none"> 1. Butagazwa 2. Kayoyo 3. Mugongo 4. Mwura 	<p>Détachée de l'ancienne commune de Mugongo-Manga se trouva entre la zone Ryarusera et Kibuye</p> <p>La colline Kiyange change d'appellation et devenue Kayoyo</p>
	6. Rushubi	<ol style="list-style-type: none"> 1. Caranka 2. Cirisha 3. Bibare 4. Nyarumpong o 5. Rushubi 6. Rutegama 	Aucune proposition de changement dans cette zone
	7. Kirama	<ol style="list-style-type: none"> 1. Gasenyi 2. Gatebe 3. Kavya 4. Rutunda 5. Muturirwa 6. Rubaya 	La zone Kirama est nouvellement créée. Les collines qui l'ont constitué se sont détachées de l'ancienne zone de Bugarama de l'ancienne province de Muramvya
	8. Ryarusera	<ol style="list-style-type: none"> 1. Gakenke 2. Gishubi 3. Mugomere 4. Muhweza 	Détachée de l'ancienne commune de

			5. Zinga	Muramvya pour raison de proximité Quartier Zinga est nouvellement crée au chef- lieu de la zone Ryarusera pour question de proximité de service
TOTAL		8 Zones	44Collines	
7. MUGONGO- MANGA	Jenda	1. Bikanka	1. Bikanka 2. Kigozi 3. Ndayi	Aucune proposition de changement dans cette zone
		2. Jenda	1. Buhoro 2. Jenda 3. Kanyunya 4. Mugoyi 5. Murunga 6. Nyarushanga 7. Rwibaga 8. Vyuya	Jenda- Urbain est appelée Jenda tout court et devient le chef lieu de la commune, la zone Mugongo étant partie dans la nouvelle commune Isare Jenda- Rural est appelée Vyuya Pour des raisons de proximité, la colline Kanyunya de la Zone Rukina de Mukike est transférée en zone Jenda

	3. Kankima	1. Gisarwe 2. Kibira 3. Nyamugari 4. Rutambiro	Aucune proposition de changement dans cette zone
	4. Kigina	1. Karama 2. Kigina 3. Kinama 4. Mugendo	Aucune proposition de changement dans cette zone
	5. Matara	1. Kizunga 2. Matara 3. Mukonko 4. Mwumba	Aucune proposition de changement dans cette zone
	6. Mukike	1. Mayuyu 2. Nyarumanga 3. Rurambira 4. Ruzibazi	Pour garder le nom de l'ancienne commune de Mukike, la zone Mayuyu change d'appellation pour devenir Mukike
	7. Nyabibondo	1. Gasarara 2. Mayemba 3. Mbare 4. Muhuha 5. Nyabibondo	La colline Muhuha est nouvellement créée
	8. Nyabiraba	1. Nyabiraba 2. Musenyi 3. Raro 4. Kinyami 5. Bubaji	Aucune proposition de changement dans cette zone
	9. Rukina	1. Mutobo 2. Ruhororo 3. Rukina	Pour des raisons de proximité aux services publics, la

				colline de Ruhohoro de l'ancienne de la zone Mayuyu est transférée en zone Rukina
TOTAL		9 Zones	40 Collines	
8. MUHA	MUHA	1. Muha	1. Quartier Busoro 2. Quartier Gisyo 3. Quartier Kajiji 4. Quartier Musama 5. Quartier Nkenga	Le quartier Kenga-Busoro est scindé en deux et donne naissance à deux quartiers Busoro et Nkenga Paour agrandir le quartier Nkenga s'est ajouté la cellule Ryaruhuruma L'ancienne zone de Kanyosha change d'appellation et devient zone Muha.
		2. Gomvyi	1. Bubanza 2. Burima 3. Kayengwe 4. Gakara 5. Gomvyi 6. Murambi	Les collines Burima I et II changent de nom et deviennent Burima et Kayengwe
			7. Ntobo 8. Rubanda	

		9. Rutovu	
	3. Kinindo	1. Quartier Kibenga 2. Quartier Kinindo 3. Quartier Cubahiro	Le quartier Zaimet- OUA change de nom et devient Cubahiro
	4. Kiyenzi	1. Buhina 2. Gisovu 3. Kiyenzi 4. Musugi 5. Nyamaboko 6. Rukuba 7. Ruvumu	Aucune proposition de changement dans cette zone
	5. Kabezi	1. Kabezi 2. Migera 3. Masama 4. Mwaza	La Zone Kabezi est une appellation de l'ancienne zone Migera pour garder le nom de la commune Kabezi
	6. Mubone	1. Gitenga 2. Mubone 3. Rugembe	Aucune proposition de changement dans cette zone
	7. Musaga	1. Quartier Gasekebuye 2. Quartier Gitaramuka 3. Quartier Kamesa 4. Quartier Kinanira	Aucune proposition de changement dans cette zone

			<ul style="list-style-type: none"> 5. Quartier Mpimba 6. Quartier Muzenga 7. Quartier Urumuri 	
		8. Mutambu	<ul style="list-style-type: none"> 1. Bugongo 2. Buhanda 3. Masenga 4. Nyankere 5. Nyarwedeka 6. Rukingiro 7. Ruvyagira 	Aucune proposition de changement dans cette zone
		9. Ramba	<ul style="list-style-type: none"> 1. Gakungwe 2. Kimina 3. Kiremba 4. Mena 5. Ramba 	Aucune proposition de changement dans cette zone
		10. Ruziba	<ul style="list-style-type: none"> 1. Kizingwe-Bihara 2. Mugere 3. Ngabwe 4. Nyabugete 5. Ruziba 	La zone Ruziba est une zone nouvellement créée à partir l'ancienne zone de Kanyosha de la Mairie
		11. Kanyosha	<ul style="list-style-type: none"> 1 Bugize 2 Buhonga 3 Kabumba 4 Mboza 5 Mwico 6 Ruyaga 	Zone Kanyosha est l'ancienne appellation de la zone Ruyaga pour garder le nom de la commune Kanyosha

TOTAL		11 Zones	61 Collines et Quartiers	
9. MUHUTA	MUHUTA	1. Bugarama	1. Bugarama 2. Kagoma 3. Kayombe 4. Nyabungere	Aucune proposition de changement dans cette zone
		2. Busenge	1. Burazi 2. Busenge 3. Canda 4. Gasebeyi 5. Gihondo 6. Rubura	Aucune proposition de changement dans cette zone
		3. Gitaza	1. Gasange 2. Gitaza 3. Kinyovu 4. Nyabwayi 5. Mubone 6. Rutunga	Les cinq collines sont groupées deux à deux pour devenir une seule colline parce qu'elles étaient trop petites Gasange- Gabaniro Kinyovu- Nyangushwe Mubanga- Nyabwayi Mubone- Kibingo Nkuba- Rutunga
		4. Magara	1. Burangwa 2. Cashi 3. Gitwaro 4. Kazigo 5. Magara	Fusion des collines Magara et Il pour donner Magara zone

			6. Mugendo	
		5. Muhuta	<ol style="list-style-type: none"> 1. Buringa 2. Buyenzi 3. Gitunda 4. Kirombwe 5. Muhuta 	<p>L'appellation de la colline Gitunda est le résultat de la fusion de deux collines (Gatwenzi et Gikuyo)</p> <p>La colline Kirombwe est une fusion de deux collines (Ruringe et Bitwe)</p>
		6. Ruteme	<ol style="list-style-type: none"> 1. Bambo 2. Muhororo 3. Ruteme 4. Nyaruyaga 	La colline Zingi-Nyaruyaga change de nom et devient Nyaruyaga
		7. Rutongo	<ol style="list-style-type: none"> 1. Higiرو 2. Kanzaganya 3. Kizuga 4. Masara 5. Murago 6. Rutongo 7. Ruyobera 8. Sakonga 	La colline Kizuga et Masara sont des collines nouvellement créées
TOTAL		9 Zones	37 collines	
10. MUKAZA	MUKAZA	1. Buyenzi	<ol style="list-style-type: none"> 1. Quartier Swahiri 2. Quartier Ruvumera 3. Quartier Ruvumera 4. Quartier Kanzigiri 	<p>Les quartiers Buyenzi I, II et III changent de nom et devient Swahiri, Ruvumera et Kanzigiri</p>

		2. Bwiza	1. Quartier Bwiza 2. Quartier Jabe	Aucune proposition de changement dans cette zone
		3. Muyira	1. Bigoma 2. Coga 3. Kavumu 4. Kirombwe 5. Mirama 6. Muyira 7. Rubizi	La zone Muyira s'est détachée de l'ancienne commune Kanyosha de la province Bujumbura pour être rattaché à la nouvelle commune de Mukaza
		4. Nyakabiga	1. Quartier Mugoboka 2. Quartier Mutanga 3. Quartier Nyakabiga 4. Quartier Rumuri	Le quartier Nyakabiga est le résultat de la fusion de Nyakabiga I, II et Kigwati Le quartier Rumuri est le fruit de la fusion Nyakabiga III et Université du Burundi Le Quartier Mugoboka est la fusion de Sororezo, Mugoboka I et Mugoboka II, Mutanga sud est appelé Mutanga tout court

		5. Mukaza	<ol style="list-style-type: none"> 1. Quartier Asiatique 2. Quartier Gatoke 3. Quartier INSS 4. Quartier Kabondo 5. Quartier Kiriri 6. Quartier Rohero 7. Quartier Mukaza 8. Quartier Rweza 	Les Quartiers Rohero I et II changent de nom et portent les noms de Rohero et Mukaza
TOTAL		5 Zones	24 Collines ou Quartiers	
11. NTAHANGWA	NTAHANGWA	1. Benga	<ol style="list-style-type: none"> 1. Benga 2. Karunga 3. Kwigera 	La zone Benga s'est détachée de l'ancienne commune Isare
		2. Buterere	<ol style="list-style-type: none"> 1. Quartier Bumwe 2. Quartier Muhuza 3. Quartier Mwezi 4. Quartier Kabusa 5. Quartier Kiyange 	Les Quartiers Buterere I, Buterere II A, Buterere IIB, Kiyange I et II ont changé de noms

			6. Quartier Mwizero 7. Quartier Maramvya 8. Quartier Mubone 9. Quartier Mugaruro	
		3. Cibitoke	1. Quartier Mahoro 2. Quartier Buhuriro 3. Quartier Mwizero 4. Quartier Humuriza 5. Quartier Muhuzo 6. Quartier Mutakura	Changement des noms des quartiers Cibitoke I-V et fusion des quartiers Mutakura I et II pour donner Mutakura
		4. Gatumba	1. Quartier Gaharawe 2. Quartier Rusizi 3. Quartier Murinzi 4. Quartier Mahotera 5. Quartier Mushasha	- La zone Gatumba s'est détachée de l'ancienne commune de Mutimbuzi - Changement des noms des quartiers Kinyinyal, Kinyinyall, Mushashal,

			6. Quartier Cuiro	Mushasha II, Muyange I et Muyange II
			7. Quartier Keza	
			8. Quartier Vugizo	
			9. Quartier Warubondo	
		5. Gihosha	1. Quartier Gitare	Les Quartiers Gihosha urbain, Gihosha-Gikungu Rural, Gikungu I, Gikungu II Ont changé de nom
			2. Quartier Sangwe	
			3. Quartier Sanganro	
			4. Quartier Huniro	
			5. Quartier Kuwinterekwa	
			6. Quartier Muyaga	
			7. Quartier Nyabagere	
			8. Quartier Taba	
		6. Kamenge	1. Quartier Gikizi	Les quartiers Mirango I et Mirango II changent d'appellation et devient Mirango et
			2. Quartier Gituro	
			3. Quartier Heha	
			4. Quartier Kavumu	Mukozi

			<p>5. Quartier Mirango</p> <p>6. Quartier Mukozi</p> <p>7. Quartier Songa</p> <p>8. Quartier Teza</p> <p>9. Quartier Twinyoni</p>	
		7. Kinama	<p>1. Quartier Bubanza</p> <p>2. Quartier Buhinyuza</p> <p>3. Quartier Muco</p> <p>4. Quartier Mutaga</p> <p>5. Quartier Bururi</p> <p>6. Quartier Carama</p> <p>7. Quartier Gitega</p> <p>8. Quartier Kanga</p> <p>9. Quartier Muramyva</p> <p>10. Quartier Muyinga</p> <p>11. Quartier Ngozi</p>	<p>Les quartiers Bukirasazi I et Bukirasazi II change de nom</p>

			12. Quartier Ruyigi	
			13. Quartier Socarti	
		8. Maramvya	1. Quartier Budahirwa	- La zone Maramvya s'est
			2. Quartier Masanganzir	détachée de
			a	l'ancienne
			3. Quartier Nyaruhama	commune de
			4. Quartier Samariro	Mutimbuzi
			5. Quartier Mikangara	- Pour des
			6. Quartier Mugirigiri	raisons de
			7. Quartier Bugoma	proximité aux
			8. Quartier Muzazi	services
			9. Quartier Birwati	publics, les
			10. Quartier Buhomba	collines de
				Kirera et
				Mutara sont
				transférées vers
				la zone Muzinda
				- Les quartiers: TR
				12 Kirekura, TR
				12 Maramvya, TR
				13 Kirekura, TR
				13 Maramvya, TR
				14 Kirekura, TR
				14 Maramvya, TR
				15 Kirekura, TR
				15 Maramvya, TR
				16 Buhomba,
				Changent
				d'appellation

		9. Ngagara	<ol style="list-style-type: none"> 1. Quartier Mugisha 2. Quartier Muco 3. Quartier MUhinga 4. Quartier Muhizi 5. Quartier Rukundo 6. Quartier Mahoro 7. Quartier Bumwe 8. Quartier Ngagara 9. Quartier industriel 	<p>Quartier II et VIII sont fusionnés pour donner les Quartier I-III-IV-V-VI-VII ont changé d'appellation, IX reste Ngagara et X industriel</p>
		10. Nyambuye	<ol style="list-style-type: none"> 1. Gishingano 2. Nyakibande 3. Nyambuye 	<p>La zone Nyambuye s'est détachée de l'ancienne commune Isare pour faire partie de la commune Ntakangwa</p>
		11. Rubinizi	<ol style="list-style-type: none"> 1. Gahahe 2. Gasenyi 3. Gatunguru 4. Karama 5. Muyange 6. Nyabunyeger 	<p>La zone Rubinizi s'est détachée de l'ancienne commune de Mutimbuzi La colline Gatunguru-</p>

			7. Rubirizi 8. Gahwama 9. Tenga	Karama est scendée en deux et devient les collines Karama et Gatunguru chacune de sa part
		12. Rukaramu	1. Quartier Kagera 2. Quartier Kajaga 3. Quartier Ruvyagira 4. Quartier Gakumbu 5. Quartier Kinyinya	La zone Rukaramu s'est détachée de l'ancienne commune de Mutimbuzi La colline Ruvyagira est l'ancienne appellation de la colline Kigwati Kigwiti II =kinyinya Kajaga au lieu de Kinyinya I Gakungu au lieu de Kinyinya II Kagera au lieu de Kinyinya III
TOTAL		12 Zones	93 Collines et Quartiers	

PROVINCE BUHUMUZA

Commune	Chef-lieu de la commune	1. Zones	1. Collines	Explications
BUTAGANZWA	BUTAGANZWA	2. Bisinde	2. Bisinde 3. Bugarama 4. Karambi 5. Kazimyo 6. Nyabigugo 7. Rutimbura 8. Rutonganyikwa	Aucune proposition de changement dans cette zone
		3. Biyorwa	1. Biyorwa 2. Burenza 3. Masazi 4. Mihama 5. Mpame 6. Nyamugari 7. Nyarubabi 8. Rugata 9. Itaba	Aucune proposition de changement dans cette zone
		4. Mugege	1. Bigera 2. Caragata 3. Gakonko 4. Kivumu 5. Mpungwe 6. Mugege 7. Muhene 8. Musenga 9. Nyangurube 10. Nyankende 11. Rubambagire	La colline Titi rattachée à la zone Nyabitsinda de l'ancienne commune de Nyabitsinda pour accessibilité de service à population La sous-colline Migera de la zone migege est

				transférée à la sous colline muhwazi de l'ancienne zone Muhwazi de la commune nyabitsinda (question de proximité)
		5. Muriza	<ol style="list-style-type: none"> 1. Batye 2. Gasasa 3. Gikwiye 4. Gishubi 5. Kanyinya 6. Kirambi 7. Kiyabu 8. Muriza 9. Nyaburondwe 10. Nyamiyaga 11. Nyarurambi 	Aucune proposition de changement dans cette zone
		6. Rugongo	<ol style="list-style-type: none"> 1. Kirangara 2. Kivoga 3. Kizigama 4. Maramvya 5. Nyagashubi 6. Nyange 7. Rugongo 	Aucune proposition de changement dans cette zone
TOTAL		5 Zones	45 Collines	